



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

recherche

Question écrite n° 75196

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur le bilan de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) en matière de politique de soutien au développement et à la création de PME innovantes. Elle lui rappelle qu'au travers du dispositif d'aides financières (ressources propres et déléguées), des capacités d'expertise comme des méthodes d'évaluation des projets, l'ANVAR a investi 274,3 millions d'euros pour soutenir environ 4 000 projets, ce dont elle se réjouit. Elle lui demande quelle part de ces investissements a été libérée au profit des régions par rapport à l'Ile-de-France et plus précisément quelles dotations au profit de la Bretagne et du Finistère et pour quels projets.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75196

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1970